



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ
ET DES RECRUTEMENTS

Bureau des concours et examens professionnels

SAEO - Concours externe : épreuve n°4 de 2^{ème} langue obligatoire

« Épreuve consistant en des réponses courtes, rédigées dans la langue choisie au moment de l'inscription, à des questions libellées dans cette même langue, à partir d'un dossier composé dans cette même langue permettant d'apprécier les connaissances linguistiques et l'aptitude à formuler des réponses complexes sur les sujets d'actualité en lien avec la section choisie. »

D'une durée de 3 heures et assortie d'un coefficient 3, cette épreuve d'admissibilité est composée de trois questions à réponse courte (QRC) libellées dans la langue choisie au moment de l'inscription qui appellent des réponses rédigées dans la même langue. Pour appuyer sa réflexion, le candidat dispose d'un dossier de 10 pages au plus, composé de plusieurs documents dans la langue de composition permettant d'apprécier les connaissances linguistiques sur les thèmes d'actualité de la section géographique choisie et l'aptitude à formuler des réponses complexes.

L'épreuve de questions à réponses courtes consiste à traiter de manière concise de sujets transversaux relatifs aux enjeux de la section géographique et vérifier la capacité des candidats à mobiliser leurs connaissances avec pertinence. Cette épreuve doit être abordée dans une perspective interdisciplinaire, en considérant les aspects économiques, culturels, sociaux et politiques de la zone géographique choisie. Elle vise à vérifier les connaissances acquises par les candidats dans plusieurs disciplines connexes ainsi que leur capacité à mobiliser ces connaissances avec pertinence, le cas échéant, en croisant les perspectives.

Chaque question posée peut être accompagnée d'un ou de plusieurs documents à expliquer et commenter. Leur lecture rigoureuse et leur analyse doivent être mises au service de la réflexion personnelle des candidats en vue de traiter la question posée. Un même document peut servir de support à plusieurs questions. Outre la maîtrise des connaissances, la formulation d'un diagnostic clair et synthétique, et le cas échéant de quelques orientations argumentées sera valorisée, de même que l'adoption d'un raisonnement structuré et cohérent.

L'usage du dictionnaire est autorisé pour cette seule épreuve en arabe littéral, chinois, haoussa, hébreu, hindi, japonais, mandingue, persan, peul, swahili, turc et wolof. Pour ces langues, tous types de dictionnaires (à l'exclusion des dictionnaires électroniques) de la langue de l'épreuve vers le français, vers l'anglais ou vers une autre langue tierce sont autorisés, et vice versa. Les candidats utilisant un dictionnaire de langue de

l'épreuve vers une autre langue que le français et l'anglais peuvent utiliser un dictionnaire de cette langue tierce vers le français et l'anglais. Sont, en outre, autorisés les dictionnaires rédigés exclusivement dans la langue de l'épreuve. Les dictionnaires peuvent faire l'objet de contrôles durant les épreuves. Ils ne peuvent être ni prêtés ni échangés entre candidats durant l'épreuve.

Langues proposées en fonction de la section choisie :

- Section Europe orientale et Asie centrale : russe, turc
- Section Asie méridionale et Extrême-Orient : chinois (mandarin), hindi, japonais
- Section Maghreb et Moyen-Orient : arabe littéral, hébreu, persan
- Section Afrique : haoussa, mandingue, peul, swahili, wolof

Il n'y a pas de programme pour cette épreuve.

Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

Liste des pays et langues par section géographique :

Section Afrique

Pays	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Eswatini, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.
Langue à choisir	haoussa, mandingue/bambara, peul, swahili, wolof

Section Asie méridionale et Extrême-Orient

Pays	Afghanistan, Australie, Bangladesh, Bhoutan, Birmanie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée, Iles Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Vanuatu, Vietnam.
Langue à choisir	chinois (mandarin), hindi, japonais

Europe orientale et Asie centrale

Pays	Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Monténégro, Ouzbékistan, République de Macédoine du Nord, Russie, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine.
Langue à choisir	russe, turc

Section Maghreb, Moyen-Orient

Pays	Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Egypte, Emirats arabes unis, Iran, Irak, Israël/Territoires palestiniens, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, Syrie, Tunisie, Yémen.
Langue à choisir	arabe littéral, hébreu, persan